

**Aĭ-Dôi**

**Alia aganta spirito !**



## ASSEMBLEE GENERALE DU SAMEDI 9 SEPTEMBRE 2017

La séance est ouverte à 18 heures précises.

Présents :

- Antoine Laborde,
- Aymar Bourgy,
- Marie Savary.

Excusés ayant donné leur pouvoir :

- Djamel Boudrissa à Marie Savary,
- Marie Boudrissa à Marie Savary,
- Annie Gimé à Marie Savary,
- Marie-Pierre Bailleul à Marie Savary,
- Véronique Mariotti à Marie Savary,

Excusés :

- Charlotte Lucas, aux USA
- Antoinette Lespade.

Signatures sur la feuille du cahier de réunion

## 1) RAPPORT MORAL

Tout d'abord une pensée pour Antoinette dont la maman vient de faire une hémorragie cérébrale irréversible un peu avant la réunion.

Les quatre stages de l'année passée ont été dirigés par Daniel Lazennec, les trois premiers à Saint-Palais, le stage d'été dans la nouvelle Université Etre Occident Orient à Echassières dans l'Allier. Les cours approfondis ont été ouverts à tous, afin de faire monter le niveau de chacun(e).

Cet été dernier, le niveau d'exigence a été augmenté durant le stage. Les premiers cours furent fastidieux. Mais les derniers ont montré l'intérêt de l'exigence demandée. Ce qui fut très positif.

Merci aux groupes de Saint Pierre et de Cravencères d'avoir porté une trentaine de tatamis et d'en avoir offert 23 pratiquement neufs pour ce nouveau lieu.

Bien que l'espace ne fût pas terminé d'être aménagé, l'organisation provisoire était satisfaisante.

Durant les tournées de saison :

Grand Sud-Ouest :

Les centres de Saint Pierre et de Cravencères ont organisé des ateliers, ils sont invités à continuer et à se servir des nouvelles affiches ainsi que tous les centres d'ailleurs.

Le centre de Marsoulas en a organisé sans succès. Les deux Hakamaoj sont invités à persévérer pour développer cet art dans leur région.

Le dojo d'Arcachon d'Aïkidô a invité en automne, ce fut intéressant, il a promis une 3<sup>e</sup> visite de transmission... à suivre donc.

Le dojo de Périgueux n'a pas invité cette année. Cependant, les contacts sont fréquents. En Haute Savoie, il n'y a pas eu d'intervention cette année.

Tchéquie :

Les trois stages se sont bien déroulés.

Les 4 Hakamaoj sont actifs, deux autres se sont mis en retrait sans vraiment grande explication. Donc, parmi les quatre, particulièrement un d'entre eux a pris la transmission à bras-le-corps. Cet art a changé l'organisation de son existence. Il s'agit de David Devera. Deux séances par semaine pour les adultes et une pour les jeunes à chacun des déplacements de Daniel Lazennec sont organisées. La location du Vojejo est assurée contre le travail de celui-ci auprès des 250 enfants auxquels il transmet Esti, six semaines par an, cinq jours par semaine.

RAPPORT MORAL ADOPTE A L'UNANIMITE

## 2) RAPPORT FINANCIER

Résultat financier en France :

### BILAN FEDERATION AI-DOI au 31 août 2017

RECETTES		DEPENSES	
Cotisations Annuelles	3449,90	Mise à dispo Daniel Lazennec	4202.83
Cotisations Ponctuelles	1970,00	Frais de déplacement Daniel	352,84
Affiliations associations	561,00	Affiliation Banbu Koro et ESTI	1083.98
			44.36
Adhésions	680,00	Frais bancaires	
Intérêts Livret bleu	0,05	Frais d'assurances	157.20
			206.99
<b>Déficit</b>	<b>89.65</b>	Communication	
			23.00
		Divers, Bureautique	
	<b>6070.60</b>		<b>6070,60</b>

COMPTE DE TRESORERIE			
Solde début d'année	247,69	Dépenses de l'année	6070,60
Recettes de l'année	5980,95	Solde de fin d'année	158,04
	<b>6228,64</b>		<b>6228,64</b>

#### REMARQUES:

Restent dus de l'exercice précédent **328,50€** d'affiliations à Coeur de Bambou (49,5+54+225)

Aides de Coeur de Bambou: **450€ non remboursés**

L'équilibre est donc pratiquement établi cette année, ce qui est assez positif. Il reste des remboursements à effectuer mais pas d'aide nécessaire cette année.

RAPPORT FINANCIER ADOPTE A L'UNANIMITE

### 3) PREVISIONS ET PROPOSITIONS POUR L'ANNEE QUI VIENT :

La naissance du Vojejo « dôjô Aïkidô Kobayashi no Takara » (le Trésor de l'Aïkidô de Maître Kobayashi), comme centre européen est donc effective.

Pour améliorer la communication, le nom de cette discipline qui sera désormais utilisé est « AÏ KI DÔi », avec la communication : « Autre forme, autres sens ». Sans changer le nom de la fédération d'Aï-Dôï, les pratiquants sont invités à adopter ce terme et à l'utiliser dorénavant.

Dès septembre, ce lieu est ouvert aux Auvergnats.

Ils seront adhérents de la fédération directement.

Quatre stages s'y dérouleront. Les tchèques devraient probablement être de la partie pour l'été prochain.

Ce lieu, en abrégé « D.A.K.T. », va abriter aussi une exposition sur une trentaine de mètres linéaires, autour du tatami central de 90 m<sup>2</sup>. Cette exposition relatera l'histoire des Bu Dô.

Les adhérents de la fédération sont invités à soutenir cette dynamique culturelle en adhérant à U.E.O.2 (Universitato ESTI Okcidento, Oriento, Europo, le pont Benay, 03 330, Echassières). Le montant de l'adhésion est de 25 €.

Il sera nécessaire d'acheter une dizaine de tatamis, 80 mètres de bambou de six à dix centimètres de diamètre qui supporteront les tissus suspendus faisant office de séparateur entre l'exposition et le tatami central, du plancher flottant, 40 mètres linéaires de bois pour garnir les murs, trente mètres de tissu sur trois mètres de haut, etc.

Grâce à la « fondation » FEO2, les dons serviront à ces équipements. Si vous payez des impôts, le législateur a décidé de déduire 66 % de votre don sur le montant de vos impôts pour développer les initiatives sur les territoires pour contribuer au développement.

Cet espace DAKT sera utilisé principalement par la fédération d'Aï-Dôï, qui aura à cotiser 25 € pour l'année et à reverser 20% du montant des stages.

Les affiches A4 et A3 ont été imprimées par la mairie d'Echassières gratuitement, elles seront posées à partir du 8 septembre dans les villages alentours. La mairie imprimera également des formats A5.

2 000 « flyers » seront imprimés gratuitement par le Crédit Agricole. Une discussion s'opère avec la Poste pour la distribution actuellement (vers qui et où).

Des articles passeront dans les journaux prochainement.

Deux cours adultes se tiendront, ainsi qu'un cours « jeunes ».

Les tournées saisonnières :

Il y en aura trois dans le grand Sud-Ouest.

Haute Savoie. Peut-être que Patrick et Radjani pourront organiser un atelier cette année ?

Tchéquie : trois tournées sont prévues avec cours et stage.

Renforcement de compétences :

Les dix Hakamaoj actifs devraient voir leurs rangs grandir cette année, tout comme les actuels vêtements bleus et les anneaux blancs.

Les évaluations de compétences se tiendront à ESTI et à BYTI.

## Propositions :

- L'ouverture de cours pour les jeunes à partir de 10 ans dans tous les centres (à Cravencères, Marie-Pierre pourrait se lancer). Durée : 1 heure à 1 heure et 15 minutes. C'est un succès en Tchéquie, pourquoi pas en France ?
- Ouverture de cours réguliers dans la Haute-Garonne ou l'Ariège.

## Prévisions concrètes à ce jour :

Un rappel : Les stages à Echassières, en République Tchèque ou les tournées sont à privilégier : ils sont dirigés par le fondateur de cet art. Les autres sont dirigés par les dirigeants techniques régionaux. Votre choix serait avisé donc se porter sur ce paramètre.

- Au nouvel espace DAKT à Echassières, 4 stages sont prévus aux dates suivantes :
  - 18-19 novembre 2017,
  - 10-11 mars 2018,
  - 5-6 mai 2018,
  - 8 au 11 août.
- En République Tchèque, 3 stages sont prévus aux dates suivantes :
  - 4-5 novembre 2017,
  - 27-28 janvier 2018,
  - 26-27 mai 2018.
- Tournées dans le Grand Sud-Ouest :
  - 9 au 14 octobre :
    - Cravencères le 9,
    - Marsoulas le 10 et 11 matin,
    - St Pierre du Mont le 12
    - Saint-Palais le 13 en soirée et 14 la journée. Soirée pour le VekiYoga, samedi matin Vekidjo, après-midi Aïkidoi.
  - 15 au 19 janvier 2018 :
    - le 19 : Saint-Palais,
    - jeudi 18 janvier Arcachon
    - autres candidatures en attente.
  - 3 au 6 avril 2018 :
    - candidatures à venir.
- Autres stages animés par les directeurs techniques :
  - Ateliers le vendredi soir, dirigés par Antoine Laborde. 3 étaient prévus au départ mais les tatamis du dojo de Saint-Pierre du Mont ayant été donnés à Echassières, il n'y a pas les conditions. Ils auront donc lieu :
    - le 17 février à Saint-Palais,
    - le 11 mai à Cravencères.

- Journées de pratique, dirigées par Marie Savary à Saint-Palais :
  - le 6 janvier 2018,
  - le 17 février 2018.
  
- week-end (jusqu'au dimanche midi), dirigés par Marie Savary à Saint-Palais :
  - 4-5 novembre 2017,
  - 5-6 mai 2018.

**COTISATIONS FRANCE  
POUR LES SEMINAIRES A ECHASSIERES**

(-25 % pour la deuxième personne d'un foyer si engagement à l'année)

<b>ANNEE COMPLETE ( 4 stages)</b>			
	<b>Stages</b>	<b>Stages + questions- réponses</b>	<b>Stages + QR + Veksido</b>
Pour les débutants (3 cours par jour)	350	400	450
Pour les hakamaoj (4 cours par jour)	480	530	580
<b>STAGES PONCTUELS POUR HAKAMAS</b>			
1 jour (4 cours)	75 €	85 €	95 €
1 Jour 1/2 (6 cours)	110 €	120 €	140 €
Stage d'été 3 j 1/2 (14 cours)	250€	280 €	310 €
<b>STAGES PONCTUELS POUR DEBUTANTS</b>			
1 jour (3 cours)	55 €	65 €	75 €
1 jour 1/2 (4 cours)	75 €	85 €	95 €
Stage d'été 3 j 1/2 (10 cours)	180 €	210 €	250 €
<b>COURS HEBDOMADAIRES</b>			
Cotisation annuelle adulte	330 €		
Cotisation annuelle jeune 10-12 ans	95 €		
<b>SUPPLEMENTS</b>			
Conférence ou questions-réponses		10 €	
Séance de Veksido		10 €	
1 cours		20 €	
Utilisation des lieux DAKT et/ou camping (par jour)		3 €	

## COTISATIONS France STAGES

### Dirigés par directeurs techniques régionaux

(- 25 % pour la deuxième personne d'un foyer, dans le cas d'un engagement à l'année).

ANNEE COMPLETE ( 2 stages d'1j1/2 + 2 jours)		
	Stages	Stages + Veksido
	250	290
STAGES PONCTUELS		
1 jour (3 cours)	55 €	65 €
1 jours 1/2 (5 cours)	95 €	105 €
Ateliers du vendredi soir	20 €	10 € si adhé- rent

## RAPPELS D'ORGANISATION

- Les membres du bureau ont choisi d'utiliser une partie de leur temps, bénévolement, pour s'impliquer dans la dynamique d'organisation de la fédération.

Merci, pour les aider, de veiller à alléger au maximum leur tâche. Ainsi :

- Remplir complètement votre fiche d'inscription et y indiquer clairement les moyens de paiement que vous utilisez. S'il s'agit d'un engagement à l'année : combien de chèques, de quels montants, reporter au dos de ces chèques la date où ils peuvent être retirés. Les chèques ne doivent pas être antidatés, c'est la date du jour d'émission du chèque qui doit être mentionnée ;
- Le virement ne peut être utilisé que pour une cotisation annuelle et à condition qu'il soit automatisé. Dans ce cas, indiquer sur la fiche d'inscription le nombre de virements, les dates de prélèvement automatiques et leur montant ;
- Si vous utilisez des chèques vacances, transmettez-les le plus vite possible. Je vous rappelle que l'ANCV met un mois avant de verser l'argent sur le compte ;
- Remettre la fiche d'inscription et les moyens de paiement le 30 septembre au plus tard. Vous avez reçu les fiches d'inscription avec votre convocation à l'assemblée générale.

Merci pour eux.

## QUESTIONS DIVERSES

Les travaux nécessaires pour la construction de l'Université Etre Occident Orient Europe nécessitent un gros budget encore.

Les contacts pris auprès de Pôle emploi ont permis d'avoir l'assurance que le contrat aidé pourrait être renouvelé.

Cependant, une proposition est faite par Daniel Lazennec d'arrêter le contrat aidé renouvelable à chaque début de saison annuelle, qui représente un coût social mensuel de 1500 € environ réparti sur les 3 fédérations, soit 500 € chacune.

Une proposition de Pôle emploi a été faite à Daniel Lazennec, l'informant qu'il recevrait un peu plus de trente euros par jour d'indemnités jusqu'au 31 mai 2023 si son contrat n'était pas renouvelé, étant donné ses 61 ans. Cela l'amènerait ainsi jusqu'à l'âge de recevoir le paiement de sa retraite.

Sa proposition est de ne pas renouveler le contrat en octobre et libérer ainsi ces 500 € mensuels que les fédérations pourraient verser en partie ou en totalité à UEO2, sous forme de don afin de générer des fonds pour accélérer l'aménagement d'UEO2 Europe.

Cela nécessiterait de quantifier exactement le manque à gagner et de trouver comment le compenser.

Tout d'abord, il s'agirait de vérifier si l'allocation est versée chaque jour calendaire, auquel cas, on arriverait à 900 € par mois ce qui limiterait le manque à gagner.

La mutuelle continuerait à l'assurer pendant un an. Ensuite, la CMU pourrait être demandée, les conditions sont requises pour qu'elle soit accordée.

Le projet irait plus vite. Des achats pourraient se réaliser, des professionnels pourraient intervenir.

Cette solution n'est pas satisfaisante en l'état mais pas de solution autre trouvée au cours de la réunion.

Pour aller plus avant : demander à Daniel Lazennec quel serait le montant à lui verser pour ses interventions dans les centres du grand Sud-ouest. Cela faisait partie des attributions du contrat aidé. Cela demanderait donc à être réactualisé. Cela pourrait compenser un peu plus le manque à gagner pour lui, pris en charge par les associations périphériques qui sont celles qui bénéficient de ses interventions.

## **RENOUVELLEMENT DE BUREAU**

Aucune demande de démission n'a été reçue,  
Aucune nouvelle candidature non plus.

Marie-Pierre Bailleul reste trésorière  
Aymar Bourgy reste secrétaire.  
Marie Savary reste présidente.

## **LA SEANCE EST LEVEE A 19h30**

La présidente,  
Marie Savary.

Le secrétaire,  
Aymar Bourgy.